

# CARROSSIER RÉPARATEUR



FORMATIONS PROPOSEES AU CECOF	NIVEAU D'ÉTUDE	NIVEAU D'ENTRÉE	DURÉE DE LA FORMATION	TYPE DE CONTRAT
CAP Carrosserie réparation	V	APRES LA 3 <sup>e</sup>	2 ans	Apprentissage

## ▶ LE MÉTIER :

Le carrossier réparateur s'occupe principalement des voitures accidentées qui constituent sa matière première. Son rôle consiste à remettre en état les carrosseries endommagées.

Il démonte les pièces abîmées et rétablit leur forme initiale.

Il débranche les systèmes électroniques.

Lorsque les éléments sont irrécupérables, il les remplace par des neufs. Outre des compétences en carrosserie telles que le démontage, le "débosselage" ou la fabrication de pièces, le carrossier réparateur doit aussi avoir des connaissances en peinture, en électricité voire même en électronique.

## ▶ QUALITÉS REQUISES :

- Habileté manuelle,
- Méthode et minutie,
- Sens esthétique,
- Bonne appréciation des volumes, des formes et des couleurs,
- Capacité d'observation pour déceler les anomalies mécaniques,
- Conscience professionnelle,
- Aptitude à établir un bon contact avec les clients.

## ▶ COMMENT INTÉGRER UNE FORMATION DE CARROSSIER ?

- Chercher dès que possible un employeur dans les métiers de la carrosserie.
- Contacter la Chambre de Métiers ou la Chambre de Commerce et d'Industrie pour obtenir un contrat d'apprentissage.
- Signer le contrat d'apprentissage avec votre futur employeur. Le contrat peut débuter à partir du 1er juillet.
- La Chambre Consulaire enregistre le contrat et le fait parvenir au CECOF.
- Le CECOF envoie une convocation pour la rentrée scolaire.

## ▶ MATIÈRES ENSEIGNÉES EN CAP :

Domaine professionnel :

- Réalisation d'une intervention
- Communication technique
- Connaissance de l'entreprise

Domaines généraux :

- Français - Histoire Géographie
- Mathématiques / Sciences Physiques
- Education Physique et Sportive
- Langue vivante

## ▶ POURSUITE DE LA FORMATION :

- Autres CAP (peinture en carrosserie)
- MC aménagement et rénovation des véhicules spécifiques,
- Bac pro carrosserie option construction ou réparation préparé,
- BTS conception et réalisation de carrosserie, ...

## ▶ DÉBOUCHÉS :

- Garage généraliste,
- Entreprise spécialisée en carrosserie,
- Entreprise artisanale,
- Ateliers du réseau des constructeurs,
- Concessionnaire, ...

## ▶ LA RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI

Âge	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
- 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
18 - 21 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC